



# DOMINIQUE AUGEY

Conseillère Régionale,  
Représentante de la Région PACA  
au sein de la CLI

**La loi NOTRe\* a donné à la Région la compétence pour promouvoir le développement économique et scientifique, ainsi que le soutien aux politiques d'aménagement. Dans notre région, Cadarache représente un enjeu d'importance pour tous ces thèmes. Pouvez-vous nous préciser l'action du Conseil régional concernant ITER et le Centre CEA de Cadarache ?**

**Dominique Augey :** La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement attentive au développement du centre de recherche de Cadarache. Le CEA Cadarache développe des recherches essentielles et stratégiques dans le domaine de l'énergie nucléaire et des énergies alternatives. L'énergie, sa nature, son prix, son impact environnemental sont au cœur des réflexions sur le dynamisme et les évolutions économiques. Pour penser l'avenir économique et accompagner les entreprises qui portent la croissance via leurs innovations, il est important d'intégrer des analyses prospectives concernant les modes de consommation et de production de l'énergie. Tout cela d'autant plus que si des recherches portent sur d'importantes économies d'énergie, par exemple concernant les nouveaux modes de construction, d'autres nous promettent de multiples objets connectés dans la quasi-totalité de

notre vie quotidienne à venir, tous ces objets nécessitant de consommer de l'énergie. Une grande entreprise française a comme slogan « l'énergie est notre avenir », ce qui est indéniablement un pronostic qui se vérifiera. La loi NOTRe donne un rôle central à la Région-Provence-Alpes Côte d'Azur pour anticiper, soutenir et accompagner le développement économique. Concrètement, la Région s'engage financièrement. Dans l'actuel Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, la Région finance 3 millions d'euros pour le projet Cité des Energies, ciblé sur la valorisation de la recherche et le transfert de technologie dans trois domaines principaux. Le premier est la valorisation de l'énergie solaire, pour la production d'hydrogène ou le dessalement d'eau de mer, le deuxième est l'efficacité énergétique dans le bâtiment méditerranéen et la troisième est les biocarburants de 3<sup>e</sup> génération. Dans le précédent CPER 2007-2014, la Région avait cofinancé deux plateformes technologiques : HELIOBIOTECH, production d'énergie par les microalgues, et PROHYTEC, production massive d'hydrogène par électrolyse et dessalement d'eau de mer par technologie solaire, pour un montant de 1,29 million d'euros. Par ailleurs, dans ses missions, le CEA doit contribuer au développement technologique et au transfert de connaissances, de compétences et de technologies diffusantes vers l'industrie. Cette activité s'est fortement développée ces dernières années au CEA Tech de Cadarache avec un montant de contrats avec les industriels de la Région représentant 49,5 millions d'euros sur la période

2011-2015. CEA tech souhaite poursuivre ce développement avec la Région qui y est très favorable, afin de développer à court terme de nouvelles thématiques de recherche, couplées à des briques technologiques avancées de CEA Tech, surtout dans le domaine des *smart grids*, des objets communicants, des transports intelligents et de la « Silver Economy ». Concernant le projet Iter, compte tenu de son importance stratégique, l'ensemble des collectivités territoriales se sont penchées sur son berceau. Pour mémoire, rappelons que la somme de leurs engagements financiers s'élève à 470 millions d'euros. La Région à elle seule a acté une participation financière de 152 millions d'euros, en raison des retombées économiques importantes générées pour le territoire et ses entreprises. Fait également partie de cet engagement, la construction de l'Ecole Internationale de Manosque, financée intégralement par la Région, 55 millions d'euros, qui a été inaugurée en janvier 2011.

**La Région a-t-elle une position particulière sur le droit à l'information et à la participation des citoyens concernant le nucléaire dans notre région ?**

**Dominique Augey :** Le droit à l'information est en effet important, notamment dans un domaine tel que le nucléaire. Au-delà d'être une évidence, c'est une exigence incontournable. La Région souligne l'importance de la CLI

et le rôle d'information essentiel qui est le sien. Son site, régulièrement actualisé, permet d'avoir un suivi très complet des travaux menés par la CLI, ses consultations et ses réunions publiques. La CLI a en charge un travail important d'explication et de présentation des recherches sur la fission et la fusion.

**Que représente Cadarache pour vous, en tant qu'élue aixoise ?**

**Dominique Augey :** Cadarache et Iter génèrent de nombreux emplois et ont attiré dans nos territoires de nombreuses personnes recrutées pour satisfaire les besoins de développement de ces deux entités. L'irrigation économique locale et territoriale est essentielle. De nombreux employés de Cadarache ou Iter résident à Aix-en-Provence, et y scolarisent leurs enfants. Par ailleurs, d'intenses partenariats portant sur des programmes conjoints de recherche ont été signés entre la Cité des Energies et les masters de Droit de l'Environnement de la Faculté de Droit et de Science Politique installée à Aix. Enfin, Aix-en-Provence souhaite soutenir la qualité de vie sur son territoire en étant attentive et partenaire actif des innovations qui lui permettront de devenir une *smart city*, en écho au label *French Tech* qu'elle a obtenu il y a peu. Les villes se repensent, évoluent, cherchent à mieux utiliser l'argent public que leur confient les contribuables. Ce qui se joue en ce moment à Cadarache et à Iter est essentiel pour l'avenir d'Aix et du Pays d'Aix.

\* Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.